



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du mardi 26 Juin 2018

L'an deux mille dix-huit, le 26 juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil à la Mairie sous la Présidence de M. Jean-Paul DUMOULIN Maire.

Date de convocation : 18 juin 2018

Présents : DUMOULIN Jean-Paul, RANDONNET Marc, PORCHET Sébastien, VIGEANT Catherine, VELINA Olivier, RAVARD Stéphane, LARIGNON Thierry, CHAUVET Bruno,

Absent excusé : DELIN Pâquerette, MERCERON Jérôme, LUCERI Morgane

Absent : MARECHAL Fabien, COHU Jean-Stéphane,

Secrétaire de séance : CHAUVET Bruno,



I – INFORMATIONS GENERALES

1) La Communauté de communes Vendée Sèvre Autise

Prochain CONSEIL DE COMMUNAUTE le 10 juillet 2018



2) Le SYCODEM – TRIVALIS:

Pas de nouvelles informations


Réunion le 28 juin



3) Les syndicats intercommunaux

SYDEV : syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée	Thierry LARIGNON Sébastien PORCHET Jérôme MERCERON	Pas de nouvelles informations	
Syndicat intercommunal d'alimentation en Eau Potable de la forêt de Mervent	Jean-Paul DUMOULIN Marc RANDONNET Paquy DELIN Jérôme MERCERON	Pas de nouvelles informations	
SPL Société publique locale = agence de services aux collectivités locales de Vendée	Thierry LARIGNON	Pas de nouvelles informations AG le 24 mai et 14 jun	
Le syndicat mixte e-Collectivités Vendée	Jean-Paul DUMOULIN	Pas de nouvelles informations	
CCAS centre communal d'action sociale	Jean-Paul DUMOULIN Cathy VIGEANT Marc RANDONNET Morgane LUCERI Bruno CHAUVET	Pas de nouvelles informations	
SIVU DES LOGTS FOYERS CIAS centre intercommunal d'action sociale	Cathy VIGEANT Marc RANDONNET	Pas de nouvelles informations Réunion mercredi 20 juin	
PARC NATUREL du MARAIS POITEVIN	Marc RANDONNET Fabien MARECHAL	Pas de nouvelles informations	
SYNDICAT MIXTE Des bassins VENDEE SEVRE AUTISES	Marc RANDONNET Fabien MARECHAL	réunion du 18 juin, point sur l'entretien des canaux	

4) Les commissions intercommunales

Commission 13 juillet	OULMES NIEUL SUR L'AUTISE BOUILLE COURDAULT	Pour 2018 : à BOUILLE COURDAULT – réunion le 27 juin Besoin d'élus bénévoles pour la sécurité
Commission RPI DE L'AUTISE	 OULMES BOUILLE COURDAULT	Voir point III

CULTURE (C.C.V.S.A)

Evocation d'une possible mise en réseau des bibliothèques de la CCVSA

5) BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture de la bibliothèque 2 jours par semaine au lieu de 4 pendant les 2 mois d'été



6) Les commissions communales

ADJOINT / Olivier VELINA – les Ecluzis : signature compromis pour le lot n°11^e er permis déposé, un autre à venir pour le lot n°2 – Bruno CHAUVET désigné comme responsable des locations à la guinguette. Fiche technique en rédaction

ADJOINT / Cathy VIGEANT –.

Plan de ville : mise à jour

Illuminations 2018

Fin de contrat de location triennale avec Bazaud illumination en 2017.

La commission propose de faire une location pour cette année seulement ne sachant ce qui pourra exister les années suivantes.

Les devis demandés sont prévus pour une pose d'illuminations en centre bourg : rue Clémenceau, place André Faucher, rue de la Venise verte (mairie, école-Paj).

OTEC BAZAUD ILLUMINATIONS		DECOLUM	
<u>Place + rue Clémenceau</u> 8 décors candélabre (2,30m x 0,70m 36W) <u>Sapin</u> pétillant rouge + effet comète	3044€ HT	<u>Place + rue Clémenceau</u> 8 décors candélabre (2,20m x 0,75m 28W) <u>Sapin</u> éclat animé	1844€ HT
Pour : ancien prestataire rien à redire contre : prix		Pour : prix contre :	

Le conseil municipal donne son accord pour l'offre DECOLUM sur 2018.

ADJOINT / Thierry LARIGNON – préparation des travaux de voirie communale 2018

ADJOINT / Marc RANDONNET – pas de nouvelles informations

7) ENTENTE SUR LES COMMUNES Oulmes, Nieul-sur-l'Autise, Xanton

Chassenon,

AVANCEMENT DU PROJET :

RDV services Etat :

Le 18 juin : DGFIP

Réunion Comité PILotage (COFIL) :

4 juin + 21 juin + 2 juillet

Réunion Comité TECHnique (COTEC) :

19 juin pour RH

tous les agents : 12 septembre

Séminaire ELUS

9 juillet

Réunion Groupes de travail :

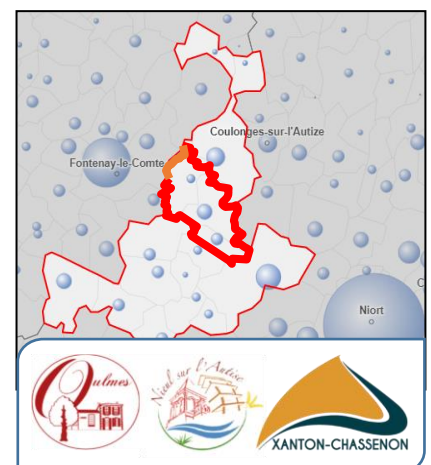
visite des locaux communaux : 25 juin à Xanton,

27 juin à Nieul et 28 juin à Oulmes

Communication :

réunion avec les ASSOCIATIONS : 6 juin

réunions publiques : 3 juillet et fin septembre



II – FINANCES

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°3 SUR LE BUDGET GENERAL 2018

Le Maire présente au Conseil municipal le projet de décision modificative sur le BUDGET GENERAL 2018, pour les prévisions de crédits de la caution demandée pour l'installation du modulaire (sanitaires) de l'école d'OULMES.

Désignation	Dépenses (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT		
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	382.00 €	0.00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	382.00 €	0.00 €
D-275 : Dépôts et cautionnements versés	0.00 €	382.00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0.00 €	382.00 €
Total INVESTISSEMENT	382.00 €	382.00 €
Total Général		0.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- VOTE la décision modificative n°3 sur le BUDGET GENERAL 2018,

OBJET : DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS D'EXPERTISE – PROPRIETE 1 RUE DE LA VENISE VERTE

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune a lancé une procédure auprès du tribunal administratif de Nantes, concernant la maison 1 rue de la Venise verte, pour la reconnaissance de péril immédiat.

La commune a réglé les frais d'honoraires de l'expert mandaté par le tribunal, qui se montent à 1.406,35 €.

Aujourd'hui le Maire sollicite le conseil municipal pour facturer les frais d'honoraires aux propriétaires : SCI VENISE représentée par Aderito DA SILVA et Maria GONCALVES RIBEIRO, Chemin du Tertre Blanc 91840 SOISY SUR ECOLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DEMANDE le remboursement des frais d'honoraires de l'expert mandaté par le tribunal, qui se montent à 1.406,35 €, par les propriétaires : SCI VENISE représentée par Aderito DA SILVA et Maria GONCALVES RIBEIRO, Chemin du Tertre Blanc 91840 SOISY SUR ECOLE

III – R.P.I. DE L'AUTISE - RENTREE SCOLAIRE 2018 / 2019 SERVICES PERISCOLAIRES

Répartition par classe indicative en attendant les inscriptions définitives

	NIVEAUX	EFFECTIFS
P. MESNARD	PS1	2
	PS2	13
	MS	11
S. BOBINEAU	MS	8
	GS	19
G. BOUILLON	CP	21
	CE1	6
C. FAURE	CE1	9
	CE2	17
M. RAISON	CM1	8
	CM2	17

TRANSPORT SCOLAIRE

Le Maire rappelle les tarifs 2017/2018 :

- ↪ NAVETTE entre les 2 écoles gratuit
- ↪ CIRCUIT ramassage 1er enfant 10,25 € mensuel
- ↪ CIRCUIT ramassage 2e enfant 8,70 € mensuel
- ↪ CIRCUIT ramassage 3e enfant gratuit.

Le RPI DE L'AUTISE est organisateur secondaire et gère les inscriptions et les circuits ; le transporteur SOULARD est mandaté par la Région Pays de la Loire

L'inscription au service du transport scolaire implique l'acceptation du règlement du Conseil Général de Vendée

Date limite des inscriptions : 24 juin 2018

Les tarifs des transports scolaires ont été actualisés par le Conseil Départemental de Vendée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'organisation du service
- DECIDE de ne pas modifier les tarifs pour la rentrée scolaire de septembre 2018

RESTAURANT SCOLAIRE

Le Maire rappelle les tarifs 2017/2018 :

- ↪ Repas enfant maternelle 3,00 €
- ↪ Repas enfant primaire 3,10 €
- ↪ Repas 3^e enfant par famille 2,20 €
- ↪ Repas adulte 5,00 € ;

L'inscription au service de restauration scolaire implique l'acceptation du règlement interne

Date limite des inscriptions : 4 juillet 2018

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le règlement interne 2018/2019
- DECIDE de ne pas modifier les tarifs pour la rentrée scolaire de septembre 2018

GARDERIE PERISCOLAIRE

Le Maire rappelle le fonctionnement actuel de la garderie périscolaire, et le découpage en période matin et soir. Il rappelle les tarifs appliqués pour l'année 2017/2018 :

- ↪ Présent le matin : = 1,75 €
- ↪ Présent le soir : de 16 h 30 à 17 h 50 = 1,75 €
- ↪ Présent le soir : de 16 h 30 à 18 h 45 = 2,50 €
- ↪ Présent le soir : de 16 h 30 à 18 h 45 = 2,20 € pour le 3^e enfant et + d'une même famille
- ↪ Présent le mercredi midi de 12h à 13h = 1,75 €

L'inscription au service de garderie périscolaire implique l'acceptation du règlement interne

Date limite des inscriptions : 4 juillet 2018

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le règlement interne 2018/2019
- DECIDE de ne pas modifier les tarifs pour la rentrée scolaire de septembre 2018

Le paiement en CESU reste possible.

PERSONNEL COMMUNAL RPI DE L'AUTISE – MODIFICATION DES TEMPS DE TRAVAIL

Le Maire rappelle que le retour à la semaine à 4 jours scolaires et la fin des T.A.P.s, entraînent des modifications sur l'organisation actuelle

Compte tenu d'une réorganisation des services, les temps de travail des agents sont modifiés comme suit :

- L'emploi d'adjoint d'animation en CDD n'est pas renouvelé
- L'emploi d'adjoint technique territorial en CDI à temps non complet passe à 23 H 30 hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre 2018 ;
- L'emploi d'adjoint technique territorial en CDI à temps non complet repasse à 9 H 57 hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre 2018 ;
- L'emploi d'ATSEM titulaire à temps non complet passe à 32 H 35 hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre 2018 ;
- L'emploi d'adjoint d'animation titulaire à temps non complet passe à 19 H 26 à compter du 1^{er} septembre 2018 ;
- L'emploi d'adjoint technique titulaire à temps non complet passe à 5 H à compter du 1^{er} septembre 2018 ;

IV – QUESTIONS DIVERSES

Du 17 janvier au 16 février 2019



*L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.
Prochaine séance le **mardi 10 juillet 2018 à 21 h***

Le Conseil municipal,



Le Maire,